



Conseil Départemental de l'Education Nationale des Landes

« Carte scolaire 1er degré - Création/suppression 2nd degré »

Vendredi 15 mars 2024

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FNEC FP-FO 40

Cela fait donc bientôt 7 ans qu'on prévient mais il est encore temps d'ouvrir les yeux : le Président Macron mène le pays à la ruine, appauvrit la majorité des Français pendant que les super profits explosent...sans jamais être taxés !

L'imposture est désormais flagrante : ceux qui prônent l'orthodoxie budgétaire sont ceux qui creusent la dette, et cela commence à se voir. Le « quoi qu'il en coûte » a bénéficié du masque du COVID mais il avait commencé dès 2017. Si ces dépenses étaient des dépenses d'investissement pour l'avenir ou pour le prétendu réarmement des services publics, on pourrait l'accepter. Mais cette dette est majoritairement due aux aides aux grandes entreprises et aux exonérations de cotisations sociales pour ces mêmes entreprises. Le total de ces deux postes atteint 210 MILLIARDS par an. Cet argent va donc être perdu pour le pays puisqu'il profite essentiellement à des actionnaires.

Et nous, les classes moyennes, nous allons devoir payer. Pas directement, non, le ministre de l'économie cherche à nous en persuader. Nous allons pourtant le payer par la baisse des moyens des services publics liée aux 10 milliards d'économies qu'il a annoncées. Nous allons le payer, car comme depuis le début de la 1ère mandature avec le financement de la suppression de l'ISF par la baisse des APL, ce Président fera toujours le choix d'aller frapper les plus précaires au portefeuille. Les récentes déclarations du 1^{er} ministre sur l'assurance chômage le montrent bien : trop vieux pour être embauchés et trop jeunes pour une retraite repoussée de deux ans, combien se retrouveront au RSA avec des règles d'indemnisation durcies ?

Nous avons également maintenant de nombreuses illustrations du fait que le « en même temps » macroniste n'est qu'un « **deux poids, deux mesures** » permanent.

A ce sujet, la Fédération Départementale de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière souhaite rappeler son attachement indéfectible à la paix, et appelle à un cessez-le-feu immédiat et au respect des droits humanitaires fondamentaux à Gaza, en Ukraine ou encore au Congo. La classe ouvrière organisée sait qu'elle est la première victime des va-t-en guerre hystériques. Personne ne peut non plus nier que les agriculteurs de la FNSEA ont eu quasiment tous les droits en matière de manifestation et de dégradations, ce sont fait parfois ouvrir la route par les forces de l'ordre, là où d'autres manifestants se voient envoyer la BRAV-M ! Et le tout assumé de manière ostensiblement provocatrice par le ministre de l'Intérieur Darmanin.

En ce qui concerne l'EN, **la différence de traitement est également flagrante dans l'enseignement entre privé et public**. D'un côté, l'établissement Stanislas semble cumuler un certain nombre d'irrégularités : propagande sexiste et anti-LGBT, contournement des règles de Parcoursup (créé par un ancien du lycée, Jean-Michel Blanquer), bénéficie de subventions publiques pharaoniques pour financer des installations à la hauteur de « l'entre-soi » qu'il cherche à maintenir. Et rien de tout cela ne semble être remis en cause, personne ne brandit l'étendard de Laïcité du côté de nos dirigeants à ce sujet. On n'ose penser que le cursus personnel de nombre de membres du gouvernement puisse y être pour quelque chose ? Encore moins le fait que le Sénat voisin bénéficie de ces installations pour son association sportive ? D'un autre côté, les élèves des établissements publics de la région parisienne subissent des conditions d'enseignement inacceptables, dans des bâtiments parfois fortement dégradés. Les collègues enseignants du secondaire y sont d'ailleurs en grève reconductible, soutenus par la FNEC FP-FO, car ils dénoncent ces conditions et refusent notamment le « choc des savoirs », dont sont exempts les établissements privés, comme de nombreuses réformes comme celle des rythmes scolaires. Et ils nous préviennent : cet abandon du 93 va se généraliser à l'ensemble du territoire. Nous en avons eu l'exemple avec la contractualisation...

Notre très éphémère ministre, Madame Oudéa-Castéra, avait eu le temps de pointer ces différences public/privé (il est vrai, à partir d'un exemple mensonger). Elle en avait tiré les conclusions toutes personnelles donc mais basées sur **la réalité du manque de remplaçants** : jugeant qu'il n'y avait plus assez de pain à l'école publique, elle était allée manger la brioche du privé ! Ce n'est pas notre conception des choix politiques qu'il faudrait effectuer.

Madame la Préfète, nous ne pouvons que souscrire lorsque vous en appelez aux valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité sont effectivement des valeurs auxquelles FO et la FNEC FP-FO sont très attachées. Mais elles ne peuvent pas uniquement se décréter. Elles sont le fruit d'un contrat social que l'État ne respecte plus. Car l'État est aux mains d'une caste sociale qui n'a pas l'intérêt général pour objectif mais la satisfaction prédatrice des déjà très fortunés de ce pays.

L'ordre du jour ne peut qu'immanquablement nous renvoyer à ces considérations liminaires. En effet, le budget de l'Elysée, lui, va augmenter de 11 % ; les 10 milliards d'économies, c'est pour les autres. Et en particulier, presque **700 millions d'économies sur le dos de l'Education Nationale**. Alors que le gouvernement devrait plutôt chercher à rendre notre métier plus attractif et améliorer nos conditions de travail, créer des postes de remplaçants en nombre suffisant, il a préféré procéder à une saignée de l'Education nationale d'une ampleur inédite en publiant au JO le 21 février dernier, une annulation de crédits. Concrètement, pour le second degré, ce sont 138 millions d'euros qui disparaissent, dont 131 en dépenses de personnels, c'est-à-dire les postes d'enseignants. Pour la vie de l'élève, ce sont 262 millions d'euros, dont 164 millions pour les postes de CPE, AED, AESH, médecins, infirmiers, etc. qui sont annulés. Avant la tenue des CSASD, portant sur les créations et suppressions de postes, il nous est apparu nécessaire d'interroger notre Rectrice sur les conséquences académiques de ce plan. C'est pourquoi nous lui avons adressé une lettre au cours des vacances de février... Nous attendons toujours une réponse. Monsieur le DASEN, quant à lui, a répondu lors du CSA SD qu'il y a, nous citons, « des budgets gelés, chaque année, ce doit être la même chose pour la prochaine rentrée. En tout cas, cette baisse n'impacte pas pour l'instant. » Confirmez-vous aujourd'hui en CDEN ? Dans tous les cas, Monsieur le DASEN, la carte scolaire que vous nous présentez s'inscrit dans la logique des 650 postes retirés aux écoles publiques pour la rentrée prochaine et aux milliers de fermetures de classes qui vont en découler. Elle est la conséquence de l'austérité des dotations du Ministère alors que le ministère de l'Éducation nationale « rend » à Bercy 300 millions d'euros non dépensés en 2023. Il est à remarquer que, sur les trois dernières années, nous en sommes à 1 milliard d'euros d'économies ainsi non dépensés, comme si les besoins n'étaient pas là !

Cela montre bien qu'au-delà d'une logique budgétaire, l'objectif de ce gouvernement est avant tout d'obéir à une **logique idéologique ultralibérale de destruction de l'école publique !**

C'est d'abord **le prétexte de l'inclusion**. Selon notre Fédération, sous sa fallacieuse étiquette bienveillante, l'inclusion systématique n'a que deux objectifs : faire des économies car un enfant scolarisé dans une structure médicalisée (49 000€) coûte 7

fois plus qu'en milieu ordinaire (7 000€/an ; source CNSA, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) ; détruire l'école publique par la dégradation des conditions d'apprentissage liées à l'inclusion forcée d'enfants qui ne peuvent pas supporter le cadre scolaire. C'est de la maltraitance pour ces enfants, leurs parents, leurs camarades de classe dont les apprentissages sont obérés, les conditions de travail des AESH et enseignants, les directrices et directeurs dont les tâches en lien avec ces dossiers sont démultipliées. La FNEC FP FO a donc mobilisé ses adhérents en masse : nous étions 5 000 à Paris le 25 janvier, sous les fenêtres du ministère pour **refuser le chaos de l'inclusion systématique et forcée, demander les créations de postes dans les établissements spécialisés (il en manque une centaine dans les Landes), le retrait de l'Acte 2 de l'École inclusive, dire non aux Pôles d'Aide à la Scolarité censés remplacer les PIAL (dont FO exige toujours l'abandon) non aux Accompagnants à la Réussite Educative issus de la fusion AESH/AED et exiger pour le métier d'AESH (comme pour celui d'AED) un statut de la Fonction Publique et un salaire égal au moins au SMIC dès 24 heures d'accompagnement par semaine.**

C'est aussi la destruction de l'école républicaine, fondée sur des statuts et des programmes nationaux, par la **création d'une kyrielle d'établissements autonomes** selon le nouveau projet de loi « Rilhac 2 », créant un « statut d'établissement public local d'enseignement primaire », ayant « une autonomie suffisante pour définir et mener des choix éducatifs et pédagogiques, en disposant de moyens pour agir en fonction de la réalité des territoires et des projets éducatifs locaux »...La FNEC FP-FO mettra tout en œuvre pour que ce projet de loi soit abandonné car les personnels refusent de devenir les employés des conseils d'école et de perdre leur liberté pédagogique. **La préservation du statut national de fonctionnaire, le recrutement national et les programmes nationaux sont les fondements de la garantie de l'égalité républicaine pour accéder à l'instruction et aux savoirs.**

C'est encore la destruction de l'école publique et républicaine par la mise en place de dispositifs tels que le Service National Universel, très souvent mis en place dans l'amateurisme le plus complet. N'a-t-on pas fait chanter un gospel aux jeunes héraultais ? En guise d'apprentissage de la Laïcité, on a connu mieux ! C'est surtout un dispositif qui ponctionnera 2 à 3 milliards sur le budget de l'Education Nationale et qui sera imposé aux élèves n'ayant pas trouvé de stage. Où l'on voit venir les mêmes ficelles : celles et ceux dont les parents ont du réseau n'y participeront pas et les belles envolées sur la mixité sociale seront remplacées par la punition pour les moins privilégiés !

Le même amateurisme concerne le paiement des stages des élèves de lycées professionnels. Au lycée Wlérick, prime de stage était prévue en décembre, puis

fin janvier, puis fin mars voire vacances d'avril, et maintenant on parle de juin, voire juillet. Les paiements pour 2024 sont déjà annoncés pas avant novembre.

Notre modèle éducatif est enfin mis à mal par la réforme évoquée plus haut du « choc des savoirs ». Nos dirigeants n'ont de cesse de mettre en avant les résultats de PISA lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux fondements de l'école républicaine qui ne remplirait pas ses objectifs de réduction des inégalités sociales. **Mais ils mettent en place, à travers cette réforme « Choc des savoirs », des groupes de niveau dont toutes les études sérieuses depuis 40 ans montrent qu'ils ne font qu'accroître ces inégalités !** Sans parler du non-respect des instances et des principes démocratiques : le « choc des savoirs » a été rejeté par le Conseil Supérieur de l'Éducation à 67 voix CONTRE, 1 ABSTENTION et 0 voix POUR !

La FNEC FP-FO revendique : l'abandon du « choc des savoirs » avec notamment ses groupes de niveaux, qui désorganisent les collèges et déstabilisent l'ensemble des conditions d'enseignement. Cette mesure, qui se fait presque à moyens constants, voire à moyens déclinants, va créer des situations RH très difficiles à résoudre, dégrader les conditions de travail et décourager les enseignants. Si vraiment le gouvernement veut imposer cette réforme, contre l'avis même des enseignants, alors il faudrait abonder l'ensemble des DGH de collèges afin que les groupes de sciences, les groupes de langues, les heures de latin, etc. existant avant cette mesure, puissent continuer à exister après cette mesure. Sinon, oui, cette mesure balaie d'un seul coup l'identité d'un établissement et le travail effectué par les équipes pédagogiques et de direction depuis de nombreuses années.

Qu'en est-il pour les établissements privés et ces groupes de niveaux dans les Landes, car nous pouvons lire ici et là dans les journaux qu'à certains endroits, des collèges privés n'appliqueront pas cette réforme ? Si tel est le cas, ce serait une véritable provocation et nous demanderons que cela ne soit pas non plus appliqué dans le public !

De même, nous réclamons le retour du financement de la totalité des heures de découverte professionnelle pour les classes de 4ème et 3ème SEGPA. Pour rappel, cette mesure de diminution de moyens pour nos élèves les plus fragiles est une décision qui ne s'appuie sur aucun texte et qui n'existe nulle part ailleurs en dehors de notre académie.

Concernant l'enseignement professionnel, fort de la mobilisation massive du 12 décembre dénonçant une réforme coûteuse, inutile et nuisible, le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) réuni en ce début d'année, a été unanime pour rejeter la réforme Grandjean. Qu'à cela ne tienne : le gouvernement avance et s'essuie les pieds sur les personnels, les parents, les élèves ; l'arrêté est paru le samedi 3 février dernier. Jusque-là, les établissements ont travaillé sur des grilles horaires et des dispositions qui n'étaient même pas réglementaires. La réforme Grandjean des Lycées

Professionnels, menée à marche forcée, sans concertation et sans prise en compte de l'avis de ceux qui sont sur le terrain, tous les jours, doit être retirée. Pour que les PLP continuent de sortir du pétrin des élèves « cabossés en fin de troisième » et réussissent à en faire des Hommes, des Citoyens libres en conscience et des Travailleurs fiers du travail bien fait !

Avec cette réforme des LP et la carte des formations professionnelles pluriannuelle à venir, le plan d'économie gouvernemental envoie un signal plus qu'inquiétant pour nos PLP et concourt à cette volonté délibérée de détruire l'enseignement professionnel scolaire !

La FNEC FP FO des Landes rappelle donc les revendications de sa Fédération :

- L'abandon de la réforme « choc des savoirs »

- L'abandon du pacte et sa transformation en augmentation indiciaire pour tous les personnels afin d'augmenter immédiatement de 10% la valeur du point d'indice sans contrepartie et l'ouverture de négociations salariales, comme nous le revendiquerons, en grève et en manifestation le 19 mars prochain, avec les 3 versants de la FP.

- La création de tous les postes statutaires dans tous les métiers de l'Éducation Nationale, cela passe par un statut pour les AED et les AESH. De plus, créer des postes d'enseignants permettrait de répondre à une revendication de tous les personnels, c'est-à-dire faire baisser le nombre d'élèves par classe.

- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et la création de places dans les instituts spécialisés et médico-sociaux.

- L'abandon de la réforme des LP.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner le projet de carte scolaire pour la rentrée 2024 et les **conséquences pour les Landes des choix politiques inacceptables énoncés plus haut.**

Autant le dire de suite : FO votera CONTRE ce projet.

En effet, **cette carte scolaire va aggraver le constat permanent de la détérioration des conditions de travail pour les enseignants et des conditions d'apprentissage pour les élèves.** Alors qu'on constate un nombre croissant de fiches SST, conduisant à une multiplication d'arrêts de travail, avec des effets de l'inclusion systématique et son lot de souffrances pour les enseignants et les élèves concernés, faute de respect de leur notification et de leurs besoins en terme de soins, il eut été judicieux de profiter de la baisse démographique pour maintenir les effectifs d'enseignants.

Au lieu de cela, dans le 1^{er} degré, vous envisageriez ainsi 19 fermetures de classes contre 6 ouvertures de postes en français, 2 en occitan et surtout **aucune création de postes de titulaires remplaçants, de RASED malgré des besoins réels**. Rappelons ici ce qui se produit trop souvent dans le 1^{er} degré et qui cache la réalité du non remplacement : les élèves de l'enseignant.e absent.e sont répartis dans les autres classes. Ils ne bénéficient alors pas de l'enseignement auquel ils ont droit et la classe qui les accueille pâtit également de leur présence. Des demandes d'autorisation d'absence (y compris sans traitement) pour des obsèques de proches ont été refusées à des enseignants, des participations à des stages syndicaux également ! Les besoins existent !

La FNEC FP-FO 40 réclame avant tout des ouvertures de postes devant élèves et ne souscrit nullement à votre projet de création de postes de conseillers.

La FNEC FP-FO 40 vous a transmis 6 vœux qu'elle soumet à votre vote.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants FNEC FP FO des Landes

Robert Maillard (2nd degré)

Thierry Claemens (LP)

Fabrice Duboué (1^{er} degré)